

LEX-AEQUO

Faire de l'écologie un art de vivre®

Filiale de Veloce Groupe SAS au capital de 1.500.000 €

« LES JARDINS DU BOURG JAY » SAINT HILAIRE DE LA COTE (Isère)

Attestation d'équipement des lots

La société LEX-AEQUO, agissant en qualité d'aménageur du lotissement dénommé « LES JARDINS DU BOURG JAY » à SAINT HILAIRE DE LA COTE (Isère) autorisé par arrêté de la commune le 22 juillet 2022 sous le numéro PA 038 393 22 10001, atteste par la présente l'équipement desservant les lots 1 à 12.

Conformément à l'article (R431-22-1-a) du code de l'urbanisme. Garantie Financière d'Achèvement délivrée par le CIC Lyonnaise de Banque sous forme de cautionnement solidaire R442-13(b) et R442-14(b) – le 13 avril 2023.

Valence, le 25 avril 2023

La société LEX-AEQUO
Représentée par Gaël Dabbene

Gaël Dabbene



LEX-AEQUO
22 place de la halle 38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRE
41 rue du Vivarais 26320 ST-MARCEL-LES-VALENCE

LEX-AEQUO, Une société de VELOCE Groupe
SAS au capital de 1.500.000 € RCS 909616989
LEX-AEQUO SARL au capital de 10 000 € RCS 880887500
www.lex-aequo.fr